

# Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 34\_ décembre 2011

Dossier spécial

**Egalité salariale:  
un objectif atteint**

Patrimoine

**L'appel de la montagne**

Le vécu de nos clients

**Les couleurs du cosmos  
selon Bernard Gressot**

Bien vivre

**Des cadeaux par milliers...**



## page 2 Bella vita



page 3 / Editorial  
Le salaire de l'égalité



pages 4-7 / Dossier spécial  
Égalité salariale: un objectif atteint



pages 8-9 / Patrimoine  
L'appel de la montagne



pages 10-11 / Le vécu de nos clients  
Les couleurs du cosmos selon  
Bernard Gressot



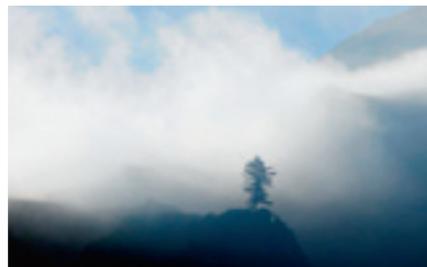
page 12 / Prévoyance  
40 ans, et déjà senior!



page 13 / Immobilier  
Général-Guisan:  
rénovation de haut rang



pages 14-15 / Bien vivre  
Des cadeaux par milliers...



page 16 / Vie de Retraites Populaires  
Quand la photo ouvre  
le champ des perspectives

## & boutique

Au milieu de ce magazine,  
une sélection d'offres exclusives qui  
vous sont spécialement destinées.

## page 3 Le salaire de l'égalité

Le 29 août dernier, Retraites Populaires recevait le label « equal-salary », remis par la fondation du même nom, certifiant le positionnement de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale entre hommes et femmes. De toutes les reconnaissances, celle-ci nous honore particulièrement. Tout d'abord parce que « equal-salary » constitue une référence dans le monde du travail, faisant avancer la cause de l'égalité pour laquelle nous nous engageons fermement en tant que mutuelle. Ensuite parce que l'égalité salariale, comme l'a souligné Claude Richard, directeur général de Retraites Populaires, lors de l'attribution de ce label, « contribue à rendre une entreprise plus attractive sur le marché de l'emploi à l'heure de recruter nos collaborateurs ». Une manière d'améliorer la motivation des salariés et d'attirer des talents, féminins notamment, et de rendre une entreprise comme la nôtre encore plus dynamique.

Retraites Populaires est la huitième entreprise du canton à être ainsi certifiée. Ce statut nous place en position de précurseur sur cette thématique en Suisse romande. Cela résulte d'une politique de ressources humaines ambitieuse, tournée vers l'avenir, valorisant l'humain et travaillant sur le long terme, que nous souhaitons poursuivre et encourager. Car si elle nous paraît bien être une évidence, l'égalité salariale n'est, hélas, pas encore un objectif que l'on atteint facilement. C'est en effet au terme d'un processus long et minutieux, durant lequel certains tabous doivent être levés, que l'on parvient à une mise en œuvre efficace et transparente des engagements pris en ce sens. La certification « equal-salary » est là pour garantir la bonne marche et l'aboutissement d'une telle procédure.

Cette thématique méritait donc que nous consacrons dans ce numéro un dossier spécial à ce sujet. Vous y découvrirez plus

en détails la méthode « equal-salary » et la façon dont elle a été appliquée à Retraites Populaires. Vous en saurez plus également sur l'état des lieux en matière d'égalité salariale et quelles sont les mesures prises, outre « equal-salary », afin de faire bouger les choses dans ce domaine.

Nos activités de prévoyance et d'immobilier demeurent quant à elles fidèles au poste, avec l'accent mis sur le parcours professionnel des seniors et la rénovation réussie, une fois de plus, d'un de nos immeubles à Rolle. Et comme il s'agit d'un numéro hivernal,

**«Cela résulte d'une politique de ressources humaines ambitieuse, tournée vers l'avenir, valorisant l'humain et travaillant sur le long terme».**

vous ne serez pas dépaysés avec une majestueuse ascension dans le monde de l'alpinisme et de la haute montagne, suivie d'une plongée au cœur des traditionnels marchés de Noël. Le tout agrémenté de nos fameuses offres boutique pour vous proposer une myriade d'activités en cette belle et blanche saison.

Bonne lecture à toutes et à tous !

**Philippe Doffey**

Directeur Marketing & Conseil



Rédaction: WGR pp. 3, 8-11, 14-16; Jean-Louis Emmenegger pp. 4-7, 12; Retraites Populaires p. 13 Illustrations: Dreamstime pp. 1,2,6; Shutterstock pp. 1, 4; WGR pp. 1, 2, 11; Retraites Populaires pp. 2, 13, 16; Club Suisse Alpin pp. 2, 9; equal-salary p. 7; Capitals Seniors p. 12; Montreux Noël pp. 14, 15; Noël Yverdon p. 15; Noël Lausanne p. 15; Boutique: General Media SA, Cully Jazz, Capital Seniors, Télé-Château-d'Oex, Association Petit à Petits, Salon de l'Immobilier de Lausanne. Impression: Swissprinters Lausanne SA, Ch. du Closel 5, 1020 Renens Parution: 3 fois par année

Ce magazine est imprimé sur un papier FSC

### Impressum

Responsable d'édition:

Philippe Doffey

Responsable communication:

Lorraine Clément

Rédactrice en chef:

Anne Bolle

Conception et réalisation:

WGR, Mon-Repos 3, 1005 Lausanne

Identité corporative:

Moser design, Simplon 3D, 1006 Lausanne

Siège:

Caroline 9, 1001 Lausanne

Tél. 021 348 21 11

Agence d'Yverdon:

Rue de la Plaine 51, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 348 28 21

[www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch)

# L'égalité salariale: un objectif atteint par Retraites Populaires



**La Loi fédérale sur l'égalité de 1996 prévoit l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, mais toutes les entreprises ne l'appliquent pas encore. La certification «equal-salary» est le moyen approprié pour concrétiser cette égalité: Retraites Populaires vient de l'obtenir.**

Notre pays dispose de deux principes fondamentaux pour que l'égalité entre les hommes et les femmes soit respectée. Il y a d'une part la Constitution fédérale, dont l'article 8 alinéa 3 précise: «L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale». Cet article a été introduit dans la Constitution fédérale en 1981, il y a donc trente ans cette année. Et il y a d'autre part la Loi fédérale sur l'égalité (LEg), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Elle concrétise le principe énoncé dans la Constitution fédérale et s'applique non seulement au domaine de l'égalité des salaires entre les collaboratrices et les collaborateurs d'une même entreprise, mais aussi à l'ensemble des rapports de travail (engagement, promotion, formation personnelle, etc.).

### Malgré la loi, de grandes différences

Sur le plan des «grands principes», tout semble donc parfait. L'égalité salariale est un fait reconnu par le législateur et, à première vue, l'application de la règle «à travail égal, salaire égal» ne devrait pas poser de problèmes particuliers. Mais voilà, dans ce domaine comme dans d'autres, la réalité est bien différente! La preuve: les dernières statistiques montrent que la différence de rémunération entre les femmes et les hommes se situe à près de 20 % sur le plan suisse. Une différence très marquée, bien que la plupart des entreprises affirment haut et fort qu'elles pratiquent une politique salariale respectant l'égalité entre femmes et hommes. La raison de cette forte différence réside dans le fait que la Confédération n'a pas voulu prévoir des mesures strictes de contrôles, assorties de sanctions. Elle a reporté cette responsabilité sur les partenaires sociaux (associations patronales d'une part, syndicats d'ouvriers et d'employés d'autre part), en les laissant gérer leurs différends et trouver des accords acceptables par les deux parties. De tels accords se trouvent dans les conventions collectives de travail (CTT), mais elles n'existent pas pour toutes les branches d'activités en Suisse.

### Bureau vaudois de l'égalité

Pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, la Confédération a créé le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Son but est d'informer toute personne qui s'estime lésée et de lui indiquer ses droits et moyens de recours, notamment en publiant de nombreuses brochures. En outre, la plupart des cantons ont créé leur propre Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Bureau vaudois de l'égalité a pour objectif l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines de la vie. Cependant, la réalité est là: en 2008, l'écart salarial entre hommes et femmes a augmenté dans le canton de Vaud, alors qu'il avait baissé de 16,2% à 14,3% entre 2002 et 2008.

La législation fédérale ne prévoit aucun contrôle strict de l'application de la Loi fédérale sur l'égalité. En conséquence, si une personne estime qu'elle est victime d'une discrimination salariale flagrante – et pour autant que la procédure de conciliation (gratuite) avec son employeur n'ait pas abouti –, il ne lui reste que le recours à la justice pour faire respecter ses droits. Et c'est bien là que le bât blesse: pour affronter son employeur au tribunal, il faut non seulement avoir du courage et de la volonté, mais aussi un excellent avocat, car la menace d'un licenciement n'est jamais très loin. Il suffit de voir le petit nombre de cas portés devant la justice pour s'en convaincre.

### Agir en amont

D'autres solutions existent, et qui ont le mérite d'agir en amont. Outre les conventions collectives, qui peuvent définir un salaire précis pour un travail défini, qu'il soit effectué par une femme ou un homme, il y a le système d'échelles de salaires définies selon le niveau de la fonction, des compétences et des responsabilités liées. C'est par exemple le système mis en place à Retraites Populaires. Enfin, une dernière voie consiste à responsabiliser l'entreprise elle-même, pour qu'elle concrétise l'égalité salariale dans sa politique des Ressources Humaines (RH) et garantisse que seul un petit % d'écart sépare les salaires entre femmes et hommes effectuant le même travail.

## page 6



## La certification «equal-salary»

C'est précisément à cette troisième voie que se consacre Mme Véronique Goy Veenhuys depuis six ans. C'est en apprenant qu'une employée, victime d'une grave discrimination salariale par rapport à un collègue masculin, avait dû recourir au tribunal pour faire valoir ses droits, que Mme Goy Veenhuys décide d'œuvrer dans ce domaine. Lancé en 2005, son projet se concrétise en 2010 par la création de la Fondation «equal-salary». «Notre démarche est de permettre aux entreprises qui reconnaissent et appliquent l'égalité salariale de faire certifier leur politique salariale égalitaire» précise Mme Goy Veenhuys.

La méthode scientifique appliquée est celle du Prof. Yves Flückiger, professeur d'économie politique à l'Université de Genève et Directeur de l'Observatoire universitaire de l'emploi. Elle permet à toute entreprise de se soumettre à une analyse

statistique de sa politique salariale (l'écart acceptable est de 5% au maximum pour un travail égal) et à un audit interne. Cette méthode d'analyse est justement celle qui est proposée aux entreprises qui décident de se certifier. Mais Mme Goy Veenhuys rappelle que «la demande de certification doit répondre à une réelle volonté de la Direction de l'entreprise et que l'égalité salariale doit déjà être une réalité».

## Une politique de RH transparente

Cet été (voir encadré), Retraites Populaires a obtenu la certification «equal-salary», confirmant ainsi son rôle d'employeur respectueux du principe de l'égalité entre ses collaboratrices et ses collaborateurs. Mais cette certification n'est qu'un élément d'une politique de RH globale, transparente et avant-gardiste que Retraites Populaires applique depuis plusieurs années. «Ce que nous souhaitons, c'est mettre en valeur notre politique salariale basée sur la reconnaissance des

compétences» souligne Mme Evelyne Chatelan, responsable de Ressources Humaines chez Retraites Populaires. Elle précise: «Chez nous, il y a une égalité de traitement: à compétence égale et à travail égal correspond un salaire identique. Il n'y a aucune discrimination entre femmes et hommes, jeunes et vieux. Bien sûr, nous tenons compte de l'âge et de l'expérience». Quelque 50 fonctions spécifiques ont été définies dans l'entreprise et à chacune correspond une courbe de salaire. De plus, les femmes bénéficient des mêmes possibilités de formation professionnelle continue et de nomination à des fonctions d'encadrement que les hommes.

## Glossaire

**LEg:** la Loi fédérale sur l'égalité (LEg) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Elle s'applique à tous les domaines, y compris à celui du monde du travail (salaires des femmes et des hommes, conditions d'engagement, chances de promotion, possibilités de formation personnelle, travail à temps partiel, etc.).

**Egalité des salaires:** le principe «à travail égal, salaire égal» doit s'appliquer aux femmes et aux hommes qui travaillent dans la même entreprise, sans discrimination.

**Bureau de l'égalité (VD):** le site [www.vd.ch/egalite](http://www.vd.ch/egalite) fournit de nombreuses informations et conseils, et plusieurs brochures (sur la LEg et «Chiffres de l'égalité 2010») sont téléchargeables.

## page 7

## Vos questions, nos réponses

**Sensible au principe de l'égalité salariale que Retraites Populaires applique, je souhaiterais faire acte de candidature. Comment dois-je procéder?**

N'hésitez pas à consulter notre site Internet [www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch). Dans la rubrique «emploi», vous trouverez toutes nos offres actuelles. Vous avez aussi la possibilité de nous faire parvenir une offre spontanée. Toutes les offres sont traitées avec attention et nous conservons pendant six mois tous les dossiers susceptibles de nous intéresser dans un futur proche.

**Le principe d'égalité s'applique-t-il dans d'autres domaines de votre politique de ressources humaines?**

Nous sommes très sensibles à la problématique de l'égalité des chances. Le principe de l'égalité de traitement s'applique à l'ensemble des processus du cycle de vie du collaborateur. Nous y sommes attentifs lors du recrutement, mais également au niveau du développement, de la formation, de la promotion ou au départ du collaborateur.

## Retraites Populaires reçoit le Label «Equal-Salary»

Le 29 août 2011, Retraites Populaires a obtenu la certification «equal-salary», un label qui atteste l'application d'une politique salariale et de RH équitable entre hommes et femmes. Elle est ainsi devenue la 8<sup>e</sup> entreprise romande à recevoir ce label.

La démarche d'évaluation de Retraites Populaires répondait à un besoin décelé lors de plusieurs enquêtes de satisfaction menées en interne. «Cette certification vient améliorer notre image d'employeur et rend notre entreprise plus attractive sur le marché de l'emploi» souligne Claude Richard, Directeur général.

## Dites-nous

Mme Véronique Goy Veenhuys, Fondatrice & CEO, Certification «Equal-Salary»

**Pourquoi la Loi sur l'égalité de 1996 n'est pas appliquée en matière salariale dans toutes les entreprises?**

L'égalité des salaires est une problématique complexe qui englobe de très nombreux paramètres. Chaque entreprise a une organisation qui lui est propre, avec son histoire, son évolution, etc. La politique salariale suit cette évolution et, souvent, certaines différences salariales sont causées par pure ignorance.

**Pour quelles raisons avez-vous créé «equal-salary»?**

Nous avons voulu créer un outil pratique et objectif, qui permette aux entreprises de vérifier leurs pratiques salariales. La Fondation «equal-salary» est la structure qui assure la pérennité du standard «equal-salary», qui passe par la promotion de la certification des entreprises en Suisse et à l'étranger. L'évaluation statistique des salaires est conduite par l'Université de Genève. La société de certification SGS assure la responsabilité de l'audit interne.

**Vous avez déjà remis une dizaine de certificats «equal-salary» en Romandie. Avez-vous des objectifs en Suisse alémanique ou en Europe?**

Bien qu'elle ait été développée en Suisse romande, notre certification s'adresse non seulement à l'ensemble de l'économie suisse, mais également aux pays européens et au reste du monde. De nombreux contacts ont été développés à l'étranger, même avec la Commission de l'Union européenne, qui s'y intéresse de très près.

**Quel est le prix d'une certification pour une entreprise de taille moyenne?**

Le prix de la certification dépend de la taille de l'entreprise, de son organisation RH et du nombre de sites à auditer. Pour une entreprise de 100 à 200 personnes travaillant sur un site, le coût est de CHF 8'000 par an, sur trois ans. Depuis 2009, la Confédération, par son Bureau fédéral de l'égalité, propose un soutien financier aux entreprises et institutions qui veulent concrétiser des projets en faveur de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Officiant désormais en tant que Fondation, «equal-salary» a été créée en 2005. Elle propose aux entreprises une évaluation statistique des données salariales de l'entreprise, menée de façon confidentielle par l'Observatoire Universitaire de l'Emploi (OUE) à Genève.

[www.equalsalary.org](http://www.equalsalary.org)



# L'appel de la montagne

page 8

Depuis des siècles, la Suisse entretient avec passion la légende de l'alpinisme. Pionniers de la conquête des cimes, le Club Alpin Suisse et ses sections vaudoises comptent aujourd'hui parmi les garants d'un mythe qui n'a pas pris une ride.



Il est des légendes qui ne meurent jamais. Des légendes que l'on conte depuis des générations, des chaumières du Chablais aux salons de Lausanne. Ces légendes sont celles, véridiques ou fabulées, des premiers alpinistes qui, bravant la mort et les éléments, gravirent les premiers les plus hauts sommets du continent et de Suisse. On les prit d'abord pour des fous ou des hérétiques, puis pour des héros et de nos jours pour des sportifs de haut niveau, dont les exploits inspirent le respect. Quoi qu'il en soit, ces hommes et ces femmes sont l'incarnation d'un idéal que l'être humain poursuit depuis des temps immémoriaux, celui de se surpasser et de gravir les cimes afin de se rapprocher du ciel.

## Naissance d'un mythe

Si, comme le prouve le corps momifié découvert il y a tout juste vingt ans dans les Alpes autrichiennes, l'ascension en haute montagne était déjà pratiquée au moins 3'000 ans avant Jésus-Christ, c'est véritablement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que naquit l'alpinisme en tant qu'activité de prestige. Le récit que fit Horace-Bénédict de Saussure de la première ascension du Mont-Blanc par le guide Jacques Balmat et le docteur Michel Paccard en 1786 lança ainsi la grande épopée de l'alpinisme moderne. Puis vint l'époque des aristocrates britanniques pour qui il était de

bon ton, durant le XIX<sup>e</sup> siècle, d'explorer les cimes alpines et d'y développer un esprit de compétition sportive dans la course aux plus hauts sommets. Ce sont eux qui créeront les premiers clubs alpins, en Angleterre comme en Suisse, afin de définir de manière précise la pratique de l'alpinisme, d'organiser des excursions, de monter des compagnies de guides ou encore de construire des refuges, en prenant bien soin de rédiger de nombreux récits, alimentant ainsi une littérature abondante sur le sujet. Le Club Alpin Suisse, lui, voit le jour le 19 avril 1863 et sa section Diablerets quelques mois plus tard, le 13 novembre de la même année, à Lausanne. La Suisse s'approprie alors pleinement la pratique de l'alpinisme qui deviendra un symbole national.

## Les Vaudois et la haute montagne

Le canton de Vaud s'est trouvé aux premières loges de l'histoire de l'alpinisme. Sa situation géographique, aux portes des Alpes, en faisait naturellement un point de passage fréquenté sur la route des plus hauts sommets. Ainsi des lieux comme Aigle, Bex, Montreux, Vevey ou même Lausanne servaient-ils régulièrement de base aux alpinistes venus de tous pays, grâce à l'ouverture en 1858 de la ligne de chemin de fer du Simplon. De plus, le canton compte des lieux mythiques de l'alpinisme

comme les Diablerets, Château-d'Œx, Villars-sur-Ollon ou Leysin, pour n'en citer que quelques-uns. Nombre d'alpinistes et randonneurs viennent y gravir des sommets comme les Diablerets (le plus haut du canton avec ses 3210 mètres, atteint pour la première fois en 1850) ou le Miroir d'Argentine (2325 mètres), qui fait figure de grand classique pour les alpinistes de tous poils.

Célèbres ou anonymes, professionnels ou amateurs, ces Vaudois fous de montagne sont légion. Robert-Emile Blanchet, puis Georges de Rham, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, écrivirent les lettres de noblesse de l'alpinisme vaudois. Aujourd'hui, c'est Marianne Chapisat qui porte haut les couleurs du canton en étant la première et seule femme au monde à avoir gravi un 8000 mètres dans des conditions hivernales et sans oxygène. Et derrière ces figures notoires, ils sont des milliers à pratiquer, chaque week-end, l'alpinisme ou la randonnée en tant que loisir. Alors, qu'est-ce qui pousse ces personnes de plus en plus nombreuses à prendre d'assaut les sommets et qu'en retirent-ils vraiment? Pour Gérard Chessex, secrétaire général de la section Diablerets du Club Alpin Suisse, à Lausanne, c'est une question de bien-être avant tout. « Il y a une prise de conscience grandissante des bienfaits de la montagne. On y vient pour se ressourcer, jouir du



Un groupe du Club Alpin Suisse, section Diablerets, en pleine ascension.

silence et de la tranquillité. Il existe en effet un gros appel de la nature, surtout chez les citadins, dans une époque où le stress est très présent. Et puis, la montagne offre une variété d'activités toujours plus large, de l'alpinisme de pointe à la promenade. Nous vivons une démocratisation des sports de montagne, jusqu'alors plutôt réservés à des passionnés et des connaisseurs». Gérard Chessex s'engage ainsi à moderniser l'image et les activités du club, qu'il considère comme un fleuron du patrimoine national, afin qu'il puisse répondre aux nouvelles demandes d'un public qui évolue constamment, et qui répondra toujours fidèle à l'appel de la montagne.

## Le Club Alpin Suisse dans le canton de Vaud

Le canton de Vaud compte 12 sections et groupes du CAS (Club Alpin Suisse), pour un total de plus de 8'000 membres. La section Diablerets est la plus importante avec 4'200 membres et fait figure de pionnière puisqu'elle compte parmi les membres fondateurs du CAS. Basée à Lausanne, elle représente la région lausannoise, mais aussi les groupes de Morges, Vallorbe, Château d'Œx et Payerne. Outre la section Diablerets, on compte 7 autres sections vaudoises : le CAS Argentine (Bex), le CAS Chaussy (Aigle), le CAS La Dôle (Nyon), le CAS Jaman (Vevey), le CAS Montreux, le CAS Val de Joux et le CAS Yverdon.

Les clubs alpins gèrent le patrimoine alpin, constitué majoritairement des cabanes de montagne (153 au total en Suisse, dont 23 gérées par des sections vaudoises, dans le canton et ailleurs), s'occupent de la formation de leurs membres, organisent des courses et autres activités de montagne, travaillent à la sécurité de leurs activités et proposent une réflexion générale sur l'avenir du monde alpin, tant sur le plan sportif que culturel ou sociétal.

[www.cas-dialberets.ch](http://www.cas-dialberets.ch)

# Les couleurs du cosmos selon Bernard Gressot

page 10

**Grand coloriste épris de liberté, Bernard Gressot offre à travers son travail artistique une vision transcendée de notre rapport au monde. Son univers empreint de spiritualité et de référence à la nature invite à la réflexion, philosophique et écologique.**

Dans l'effervescence de Sévelin, où les activités alternatives et la vie nocturne ont leurs quartiers, un atelier domine, du haut de son cinquième étage, cette partie de la ville et la guette comme le ferait une hulotte sur sa branche. Cet atelier, vaste et lumineux, c'est celui du peintre Bernard Gressot, qui y a posé ses pinceaux en 1988. Le maître des lieux reçoit au milieu de ses toiles qui habitent un peu partout l'espace de leurs couleurs franches et profondes. Au premier regard, on sent un attrait marqué pour une forme de mysticisme, ancré dans la puissance des éléments naturels aux aspects magmatiques, montagneux et solaires. Invité ainsi à voyager sur des terres cosmiques, l'esprit se trouve confronté à quelques questionnements sur les origines de l'univers.

Depuis 40 ans, Bernard Gressot propose à travers ses œuvres une saisissante réflexion sur la position de l'homme dans la nature. Minuscule poussière dans le conglomerat qu'est le cosmos, selon lui, l'humain ne peut trouver la spiritualité et la liberté qu'à travers son identification à la nature qui l'entoure. Une constante que l'on retrouve dans l'ensemble de son œuvre, où les paysages, transcendés par l'artiste, expriment sa vision intériorisée du monde, ses angoisses et ses apaisements.

## Toiles volées à New York

Ayant collaboré il y a plusieurs années à la réalisation de décors de théâtre, Bernard Gressot sait la valeur que prend l'image lorsqu'elle est associée au verbe. Posant ses pinceaux, il prend parfois la plume pour écrire des vers, qu'il considère comme une complémentarité à son travail de peintre. Une manière d'exprimer autrement ses désirs artistiques. Là encore, l'accent est mis sur la nature, ses formes et ses espaces. Si son Jura natal, où il a vécu vingt années et découvert le monde de la peinture, reste bien présent au fond de lui-même à travers ses espaces et ses forêts, c'est ici, au bord du lac Léman et face aux montagnes, qu'il trouve la principale inspiration qui le guide dans son travail.

Peintre, poète, mais aussi sculpteur, Bernard Gressot a exposé à plus de 40 reprises dans les galeries de Suisse romande et de Suisse alémanique. Il expose également à New York où, parti en 1989 avec ses peintures sous le bras dans le but de se faire exposer, il accroche ses toiles durant trois mois à la galerie Morin-Miller. Venu les récupérer à la fin de l'exposition, le galeriste lui apprend alors qu'elles ont été volées... Elles ne seront jamais retrouvées et aujourd'hui encore, Bernard Gressot esquisse un sourire à l'idée que ses œuvres soient ainsi appréciées par quelque inconnu ayant profité de cette occasion. Une idée qui peut-être ne lui

déplaît pas, lui qui relève son côté non conventionnel et marginal. Une mentalité qui le pousse d'ailleurs, dans sa vie comme dans son travail artistique, à ne se tenir à aucune idée préconçue, à laisser son inconscient le diriger et à toujours aller de l'avant: « Ne jamais refaire la même chose. L'émerveillement est dans l'unique ».

## A cœur ouvert

### Un rêve

Que ma peinture soit appréciée du plus grand nombre de personnes.

### Une rencontre

Il y en a trois. Ma nurse tout d'abord, qui me racontait des contes merveilleux quand j'étais tout petit, et qui ont attisé mon imagination. Ensuite, celle de mon cousin, qui m'a ouvert le monde de la peinture. Enfin, celle de ma femme, avec qui je suis toujours marié aujourd'hui.

### Un souvenir

La naissance de mes enfants, pour ce qui est des souvenirs positifs. Sinon, d'un point de vu humain, j'ai été très affecté il y a quelques années par la guerre du Kosovo, qui m'a hanté et a provoqué chez moi une profonde réflexion sur la nature de l'homme.

### Un conseil

J'aurais envie de dire de ne pas se lancer dans la peinture, car il est très difficile d'en vivre. Mais en même temps, si la passion est là...

### Un regret

Je n'en ai pas ou très peu.

### Un message

Indépendance, créativité, liberté.



Bernard Gressot dans son atelier avec « La flamme de vie ».

## Bio express

Né en 1935 à Porrentruy, Bernard Gressot découvre la peinture à l'âge de 15 ans grâce à un cousin étudiant à l'école des Beaux-Arts à Genève, dans l'atelier duquel il se rend régulièrement. C'est dans cet atelier que Bernard commence à peindre, jusqu'à l'âge de 20 ans. S'ensuit alors une interruption de 15 ans durant laquelle il se marie et part travailler 5 ans dans le marketing à Paris. De retour en Suisse à 35 ans, il se remet à la peinture, travaillant à temps partiel dans une régie d'annonces et consacrant le reste de son temps à sa vie d'artiste peintre, à Lausanne. Il installe tout d'abord son atelier dans une chambre de bonne, puis, en 1988, le déplace à Sévelin, où il y travaille toujours aujourd'hui, se consacrant depuis cette date entièrement à la peinture.

En dehors de ses heures consacrées à la peinture, il se passionne pour la lecture, le théâtre, le cinéma, mais aussi la musique, qui l'accompagne souvent dans son travail. Il écrit également de la poésie, qui accompagne parfois ses œuvres picturales.

# 40 ans, et déjà senior!

page 12

La préparation à la retraite commence souvent trop tard : c'est le constat de Serge Sironi, fondateur de Capital Seniors, société de conseil aux cadres seniors. En partenariat avec Retraites Populaires, Serge Sironi animera une conférence le 15 mars 2012, où il parlera de la préparation à la vie dès 40 ans.

**On dit qu'il faut préparer sa retraite à 50 ans. Pour vous, c'est déjà à 40 ans!**

Dans les entreprises, les cours de préparation à la retraite se font à 60 ans. Les banques parlent de « planification de la retraite » à leurs clients qui approchent les 50 ans. Quant à moi, je pense que c'est à 40 ans déjà qu'il faut commencer à réfléchir à son avenir! Car il faut le faire quand on est en bonne santé et que l'on a un emploi fixe. C'est le but principal de mes conseils de sensibilisation.

**En quoi votre approche est-elle particulière?**

Mon but est de sensibiliser les quadragénaires. A cet âge, on a encore le temps de se remettre en question et de prendre les « bonnes décisions » sur plusieurs plans de sa vie. A 40 ans, on peut encore se poser la question « quel est mon projet pour la seconde partie de ma vie? » et, le cas échéant, le réaliser!

**A quels « plans » faites-vous allusion?**

Il y en a bien sûr plusieurs. D'abord, l'emploi : là, les questions sont nombreuses et très

importantes, dont celle de l'employabilité. Mais il y a aussi la santé (contrôles médicaux réguliers), l'alimentation, la gestion du stress, etc. Tout cela demande une réflexion globale. Il y a ensuite la gestion de son patrimoine (mobilier et/ou immobilier), qui revêt une grande importance si l'on a des enfants. Enfin, il y a la problématique de la retraite et de son financement.



## Capital Seniors

Après un parcours de directeur de RH dans une grande entreprise et de consultant RH au niveau international, Serge Sironi crée, en 2010, la société Capital Seniors, spécialisée dans le conseil, la gestion et l'accompagnement des cadres seniors durant leur parcours professionnel. Ainsi, il propose ses 25 ans d'expérience dans le développement du capital humain à toutes les personnes qui souhaitent réfléchir à leur situation professionnelle et aux modalités de leur future retraite.

[www.capitalseniors.ch](http://www.capitalseniors.ch)

Conférence Capital Seniors  
Jeudi 15 mars 2012, 18h00  
Musée de l'Elysée, Lausanne  
Inscriptions : voir coupon boutique

**Mais pour la retraite, il y a pourtant le 1<sup>er</sup> pilier (AVS) et le 2<sup>e</sup> pilier (LPP)?**

Oui, mais les actifs seront de moins en moins nombreux pour financer les rentes à verser aux retraités. De plus, les marchés financiers ne garantissent plus une rentabilité suffisante et stable. Il faut donc réfléchir à la forme d'épargne personnelle que l'on veut développer pour compléter l'AVS et le 2<sup>e</sup> pilier : dans ce domaine, Retraites Populaires permet d'y voir plus clair grâce à une analyse systématique et détaillée de chaque situation de prévoyance. Ce n'est qu'en ayant une parfaite connaissance de ce que l'on possède qu'il est possible de prendre les mesures nécessaires afin de donner plus de valeur à son avenir. On évitera par exemple les lacunes de prévoyance afin de préserver durablement sa qualité de vie. Le monde de la prévoyance est complexe et nécessite de recourir aux conseils d'un spécialiste. Retraites Populaires met son savoir-faire et son expérience à la disposition de chacun.

**Et s'agissant de l'emploi?**

Pour des raisons démographiques, nous devons probablement tous travailler au-delà de 65 ans. En France et en Italie, c'est déjà le cas. Dans les entreprises, trois générations vont se côtoyer : les Y (1980-1996), les X (nés entre 1965 et 1980), et les baby boomers (1945-1965). Tous devront s'adapter à cette nouvelle situation, pas toujours facile. Là aussi, pour le senior, il peut être profitable de mener une réflexion globale sur son employabilité dans l'entreprise, voire envisager une éventuelle réorientation professionnelle.

# Général-Guisan : rénovation de haut rang

page 13

En décembre 2009, le Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud décide, sur proposition de sa gérante, Retraites Populaires, la réhabilitation de l'immeuble Général-Guisan 42-44 à Rolle.



Avant rénovation.

Après rénovation.

Cet immeuble, construit en 1966 selon les standards de l'époque, est composé de deux entrées principales dans lesquelles sont répartis 43 logements. Il est implanté dans une zone d'habitation à forte densité à proximité des établissements scolaires.

Au préalable, cet objet a été examiné dans le cadre de l'analyse systématique du patrimoine selon la méthode EPIQR (Energy Performance, Indoor environmental Quality and Retrofit) – projet européen de méthode de diagnostic d'un bâtiment et de l'inventaire de la présence d'amiante. Au vu de l'état général de l'enveloppe du bâtiment, des locaux communs et des installations techniques, la décision est prise de proposer sa rénovation pour un budget d'investissement d'environ 4,5 millions de francs.

La mise en œuvre des travaux sous la direction du secteur rénovation de la division Immobilier de Retraites Populaires, gérante, est réalisée par le bureau d'architecture SM Scharwath-Martini SA à Lausanne, lequel s'est adjoint la collaboration des bureaux techniques Sorane SA à Ecublens et AZ Ingénieurs SA à Lausanne.

L'exécution de cette réalisation a débuté au mois de juin 2010 et s'est achevée à la fin du mois de mai 2011. L'objectif initial, qui était de répondre aux critères correspondant au label Minergie (label qui s'obtient lorsque le bâtiment ne dépasse pas, dans sa consommation, 60 kWh par mètre carré), a été pleinement atteint. Pour y parvenir, ont été de mise : l'intégration d'isolation en laine de verre (160 mm)

dans une façade ventilée, la pose d'une ventilation à double flux couplée à un échangeur de chaleur, de même que la pose de fenêtres à triple vitrages et d'un préchauffage de la production d'eau chaude au moyen de panneaux solaires, permettant de couvrir près de 40 % de l'énergie nécessaire à sa production.

D'autre part, un nouveau concept d'éclairage est intégré lors de la rénovation. Basé sur la technologie LED (de l'anglais Light-Emitting Diode signifiant Diode Electroluminescente), ce dernier est très intéressant tant au niveau esthétique qu'à celui de sa très faible consommation énergétique. Une rénovation réussie!

# Des cadeaux par milliers...

page 14



Sur les quais de Montreux, le marché de Noël attire les foules dans une ambiance féerique et un décor majestueux.

page 15

**Des crèches vivantes, des échoppes qui débordent de mille trésors... le tout dans une ambiance bon enfant au son des chœurs et au gré des senteurs de cannelle. Jouez hautbois, résonnez musettes, c'est la saison des marchés de Noël!**

Un soir, en sortant du travail, vous avez croisé trois hommes drapés d'appareils majestueux, tenant dans leurs mains de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Rien de plus normal, vous êtes-vous dit sans doute. De même avez-vous feint l'indifférence lorsque que vous avez vu se dandiner, au milieu des bus et des passants, des chameaux parés de couleurs chatoyantes. Mais dans votre for intérieur, vous vous dites tout de même que quelque chose ne tourne pas rond. Ces hallucinations sont-elles dues au verre de vin chaud qu'on vous a servi un peu plus haut dans la rue et qui réchauffe encore vos mains engourdies par le froid? Attendez, vin chaud... Mais c'est bien sûr! Vous venez de réaliser que les marchés de Noël ont pris leurs quartiers en cette période de Fêtes. Vous empoignez alors votre téléphone et conviez vos amis à vous y rejoindre, pour partager un moment de convivialité et de magie hivernale.

Autour de votre nouvelle tournée de vin chaud, vos amis dresseront alors le même constat que vous: chaque année, ces sympathiques marchés prennent de l'ampleur pour s'imposer, succès oblige, comme de véritables institutions. Il n'y a qu'à voir: Montreux, Lausanne, Vevey, Nyon, Yverdon-les-Bains... Pas une ville qui ne résiste à la ferveur des marchés de Noël. Il faut dire que l'idée n'est pas nouvelle, même s'il est vrai qu'elle a connu ces dernières années un nouveau souffle et une recrudescence quelque peu commerciale. Les premières traces des marchés de Noël remontent

au XIV<sup>e</sup> siècle en Allemagne et en Alsace, sous l'appellation de « marchés de Saint-Nicolas ». C'est d'ailleurs à Strasbourg que se situe l'un des marchés les plus célèbres et importants d'Europe. En Suisse, c'est Montreux qui fait figure de roi (mage) des marchés avec ses 140 chalets illuminés répartis sur cinq sites aux cinq ambiances différentes le long des quais. Une attraction qui fait de la ville un des lieux phares du canton durant le mois qui précède Noël.

### Une envie de communion

On trouve dans ces marchés beaucoup d'idées cadeaux et toutes sortes de décorations, qu'elles soient insolites ou traditionnelles. Du bonnet péruvien au châle de cachemire en passant par les papiers découpés, gravures sur bois, huiles essentielles ou encore pains d'épices et autres bonnes choses. Mais si ces rassemblements rencontrent un tel succès, c'est avant tout pour leur atmosphère féerique et chaleureuse, leurs animations, crèches vivantes, chorales, restaurants et toutes les rencontres qui s'y créent. Car la période de l'Avent, dans l'esprit de la signification religieuse de la fête de Noël, demeure la période du partage et de la fraternité. Les marchés de Noël sont aussi là pour nous le rappeler et pour concrétiser cette envie de communion. La bonne formule, en somme, pour réchauffer les cœurs et les âmes assaillis par les frimas de l'hiver. Joyeux Noël!



Yverdon-les-Bains

Du 10 au 24 décembre | Place Pestalozzi  
[www.noelyverdon.ch](http://www.noelyverdon.ch)



Lausanne

Du 2 au 24 décembre | Place St-François  
[www.noel-lausanne.ch](http://www.noel-lausanne.ch)

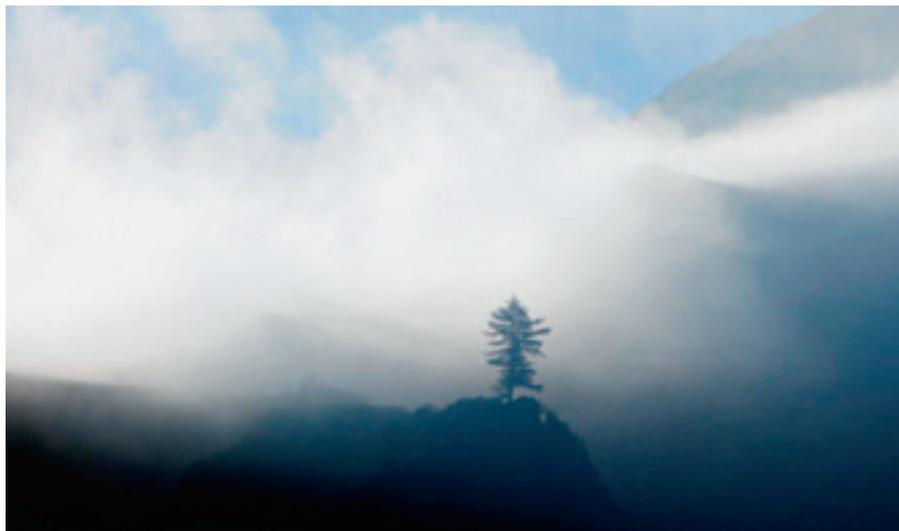


Montreux

Du 24 novembre au 24 décembre | Quais  
[www.montreuxnoel.ch](http://www.montreuxnoel.ch)

# Quand la photo ouvre le champ des perspectives

Daniela Reinhard, contrôleuse de gestion à la Division finances, partage ici sa passion pour la photographie et son regard insolite sur le monde qui l'entoure.



Mon attrait pour la photographie date d'il y a longtemps, lorsque, petite, j'ai reçu de mes parents un petit appareil Kodak, qui me fascinait à l'époque. Plus tard, lorsque j'ai passé une année à Paris, je ne sortais jamais sans mon petit Minox 35 mm. Mais c'est il y a une quinzaine d'années que j'ai véritablement pris conscience de ma passion pour la photographie. Venue à cette époque de Lucerne pour m'installer et travailler à Lausanne, je portais sur ma région d'adoption un regard nouveau. Tout était pour moi une découverte et au détour de mes balades et visites, je m'amusais à capturer en images beaucoup d'aspects de la vie quotidienne. C'est alors que je me suis rendu compte que la photo était pour moi plus qu'un simple loisir, mais bien un art de vivre.

J'ai donc acheté un objectif plus performant, qui m'a ouvert de nouvelles perspectives. Au début, je prenais des photos lorsque je partais en balade et petit à petit j'ai commencé à partir en balade parce que je voulais prendre des photos. Comme le quotidien recèle d'une infinité de sujets potentiels, je porte toujours sur moi un appareil. J'aime immortaliser les paysages, toujours changeants, ou m'immiscer avec mon objectif dans des microcosmes que l'on ne prend pas toujours le temps d'observer, comme celui des fleurs ou des insectes. Ce que j'aime par dessus tout, c'est relever l'insolite d'une scène, d'un instant. Parfois d'ailleurs, les gens, interloqués, s'arrêtent dans la rue pour me regarder, essayant de comprendre ma démarche, ce qui est plutôt coquasse.

Au cours de ces quinze années, j'ai fait évoluer mon matériel, passé au digital et accumulé plus de 100'000 clichés, que j'utilise parfois pour éditer des cartes de vœux ou d'autres documents. J'ai également eu il y a quelques années l'occasion d'organiser une petite exposition, ce qui fut une belle et enrichissante expérience. J'ai retiré une grande satisfaction de pouvoir ainsi partager mon travail.

## Les rendez-vous de Retraites Populaires

### Festival International de Ballons

Château-d'Oex,  
Du 21 au 29 janvier 2012  
[www.festivaldeballons.ch](http://www.festivaldeballons.ch)

### Cully Jazz Festival

Cully  
Du 13 au 21 avril 2012  
[www.cullyjazz.ch](http://www.cullyjazz.ch)

### Salon Immobilier

Place de la Navigation, Lausanne  
Du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012  
[www.lesil.ch](http://www.lesil.ch)



**Nos services de conseil clients sont  
à votre disposition et répondront  
volontiers à vos questions :**

#### - Lausanne

Marie-France Barbay : 021 348 23 21

#### - Centre

Pierre-Alain Pellegrini : 021 348 28 10

#### - Lavaux

Antonio da Fonte : 021 348 23 34

#### - Morges

Michel Pasche : 021 348 23 22

#### - Nord Vaudois, Broye et Vallée de Joux

Marc Werth : 021 348 28 20

#### - Nyon

Daniel Winkler : 021 348 23 20

#### - Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean : 021 348 23 24

#### - Responsable prêts hypothécaires

David Zumbrunnen : 021 348 21 60